
**Pneumatiques et jantes pour motocycles
(séries millimétriques) —**

Partie 3:

Gamme des profils de jante homologués

Motorcycle tyres and rims (metric series) —

Part 3: Range of approved rim contours

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5751-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5751-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2010

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 5751-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, sous-comité SC 10, *Pneus et jantes pour cycles, cyclomoteurs et motocycles*.

Cette sixième édition annule et remplace la cinquième édition (ISO 5751-3:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219e50d4a2b/iso-5751-3-2010>

L'ISO 5751 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries millimétriques)*:

- *Partie 1: Guide de conception*
- *Partie 2: Cotes et capacités de charge des pneumatiques*
- *Partie 3: Gamme des profils de jante homologués*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5751-3:2010

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010>

Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries millimétriques) —

Partie 3: Gamme des profils de jante homologués

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5751 prescrit les profils de jante homologués pour jantes de motocycles sur lesquelles sont montés les pneumatiques de motocycle de la série millimétrique.

NOTE L'ISO 4249 traite des pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) dont les diamètres de jante ont pour code 13 et plus; l'ISO 6054 traite des pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) dont les diamètres de jante ont pour code 12 et moins.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 4249-3, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) — Partie 3: Jantes*

ISO 5751-2, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries millimétriques) — Partie 2: Cotes et capacités de charge des pneumatiques*

ISO 6054-2:1990, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (série dont les dimensions sont désignées par des codes) — Codes de diamètre 4 à 12 — Partie 2: Jantes*

3 Profils de jante homologués

Voir les Tableaux 1 et 2 relatifs à la gamme des différentes jantes autorisées et aux codes des profils de jante homologués, ainsi qu'aux coefficients et aux grosseurs nominales du boudin du pneumatique utilisés pour calculer les largeurs de jante minimale et maximale.

Tableau 1 — Coefficients s'appliquant aux jantes homologuées

Série	Structure	Coefficient,	
		minimum, R_{min}	maximum, R_{max}
100 à 80	Diagonale et diagonale ceinturée	0,50	0,70
	Radiale	0,60	0,70
75	Diagonale et diagonale ceinturée	0,55	0,75
	Radiale	0,65	0,75
70 à 60	Diagonale et diagonale ceinturée	0,60	0,80
	Radiale	0,70	0,80
55 et 50	Diagonale et diagonale ceinturée	0,70	0,85
	Radiale	0,75	0,85
45 à 30	Radiale	0,85	0,95

Largeur de jante minimale = $S_N \times R_{min}$
 Largeur de jante maximale = $S_N \times R_{max}$
 où S_N est la grosseur nominale du boudin du pneumatique (voir Tableau 2).
 Valeurs calculées pour être arrondies à la longueur de jante normalisée la plus proche, comme spécifié dans l'ISO 4249-3.

iTeh STANDARD PREVIEW

Les cotes des profils de jante, le détail (des diamètres et le marquage) complet des jantes de diamètres nominaux doivent être conformes

- à l'ISO 4249-3 pour codes 13 et supérieurs, et [ISO 5751-3:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010)
- à l'ISO 6054-2 pour codes 12 et inférieurs.

Les jantes recommandées correspondent aux largeurs de la jante de mesure (R_m) données dans l'ISO 5751-2.

La grosseur théorique du boudin du pneumatique, S , et la grosseur maximale du boudin hors tout du pneumatique en service, W_{max} , indiquées dans l'ISO 5751-2, varient de 1 mm pour chaque variation de 0.1 (2,5 mm) du code de largeur de jante à partir de la largeur de jante de mesure recommandée.

Tableau 2 — Profils de jante homologués

Grosseur nominale du boudin du pneumatique S_N	Jantes homologuées ^{abc}
Séries 30, 35, 40 et 45	
210	MT7.00; MT7.50; MT8.00
240	MT8.00; MT8.50; MT9.00
250	MT8.50; MT9.00; MT9.50
260	MT8.50; MT9.00; MT9.50
280	MT9.50; MT10.00; MT10.50
300	MT10.00; MT10.50; MT11.00
330	MT11.00; MT11.50; MT12.00; MT12.50
360	MT12.00; MT12.50; MT13.00; MT13.50
Séries 55 et 50	
130	MT3.75; MT4.00
140	MT4.00; MT4.25; MT4.50
150	MT4.50; MT5.00
160	MT4.50; MT5.00
170	MT5.00; MT5.50
180	(MT5.00); MT5.50; MT6.00
190	MT5.50; MT6.00
200	MT6.00; MT6.25; MT6.50
210	MT6.25; MT6.50; MT7.00
240	MT7.00; MT7.50; MT8.00
Séries 60, 65 et 70	
80	(MT1.85); (1.85); 2.15; MT2.15; 2.50; MT2.50
100	(2.50); (MT2.50); 2.75; MT2.75; MT3.00
110	(2.50); (MT2.50); (2.75); (MT2.75); MT3.00; MT3.50
120	(2.75); (MT2.75); (MT3.00); MT3.50; MT3.75
130	(MT3.00); MT3.50; MT3.75; MT4.00
140	(MT3.50); MT3.75; MT4.00; MT4.25; MT4.50
150	(MT3.50); (MT3.75); MT4.00; MT4.25; MT4.50
160	(MT3.75); (MT4.00); MT4.25; MT4.50; MT5.00
170	(MT4.00); MT4.25; MT4.50; MT5.00; MT5.50
180	(MT4.25); (MT4.50); MT5.00; MT5.50
190	(MT4.50); MT5.00; MT5.50; MT6.00
200	(MT4.75); (MT5.00); MT5.50; MT6.00; MT6.25
210	(MT5.00); (MT5.50); MT6.00; MT6.25; MT6.50
230	(MT5.50); (MT6.00); MT6.25; MT6.50; MT7.00
Série 75	
140	(MT3.00); MT3.50; MT3.75; MT4.00; MT4.75

Tableau 2 (suite)

Grosseur nominale du boudin du pneumatique S_N	Jantes homologuées ^{abc}
Séries 80, 90 et 100	
50	1.20; 1.40
60	(1.20); 1.40; 1.50; MT1.50; 1.60; MT1.60
70	(1.40); (1.50); (MT1.50); 1.60; MT1.60; 1.85; MT1.85
80	(1.60); (MT1.60); 1.85; MT1.85; 2.15; MT2.15
90	(1.85); (MT1.85); 2.15; MT2.15; 2.50; MT2.50
100	(2.15); (MT2.15); 2.50; MT2.50; 2.75; MT2.75
110	(2.15); (MT2.15); 2.50; MT2.50; 2.75; MT2.75; 3.00; MT3.00
120	(2.50); (MT2.50); 2.75; MT2.75; 3.00; MT3.00
130 ^d	(2.50); (MT2.50); (2.75); (MT2.75); 3.00; MT3.00; MT3.50
140 ^d	(2.75); (MT2.75); (3.00); (MT3.00); MT3.50; MT3.75
150 ^d	(3.00); (MT3.00); MT3.50; MT3.75; MT4.00; MT4.25
160	(MT3.50); MT3.75; MT4.00; MT4.25; MT4.50
170	(MT3.50); (MT3.75); MT4.00; MT4.25; MT4.50
180	(MT3.50); (MT3.75); (MT4.00); MT4.25; MT4.50; MT5.00
<p>^a Les jantes recommandées sont les jantes de mesure.</p> <p>^b Veiller, surtout quand les pneus ou les jantes ou les deux ne sont pas marqués avec le suffixe M/C, à ne pas monter de pneumatiques pour motocycles sur des jantes conçues pour être équipées de pneumatiques prévus pour d'autres utilisations (pneumatiques pour voitures particulières ou machines agricoles, par exemple). Les jantes à repos de talon cylindrique conviennent uniquement aux pneumatiques nécessitant une chambre à air.</p> <p>^c Les jantes indiquées entre parenthèses conviennent uniquement aux pneumatiques à structure diagonale et à structure diagonale ceinturée.</p> <p>^d Pour les tailles de pneumatiques 130/90-16, 140/90-16 et 150/80-16, la jante 3.00D de diamètre de jante spécifié 405,6 mm ± 0,4 mm avec humps est autorisée (voir l'ISO 6054-2 pour les cotes des profils).</p>	

Bibliographie

- [1] ISO 4249-1:1985, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) — Partie 1: Pneumatiques*
- [2] ISO 4249-2:1990, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) — Partie 2: Capacités de charge des pneumatiques*
- [3] ISO 6054-1:1994, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries dont les dimensions sont désignées par des codes) — Codes de diamètre 4 à 12 — Partie 1: Pneumatiques*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5751-3:2010](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1d857f98-3344-4263-817f-8219a50d4a2b/iso-5751-3-2010>